

Prix :
gratuit

● S'informer et prospecter

Pour toutes les petites entreprises

Auto-diagnostiquer votre entreprise, comprendre les termes juridiques et les procédures

www.janticipe-mes-difficultes.fr

.....



« Grâce aux informations de la CCI, j'ai pu réagir à temps en comprenant les enjeux de la mise en demeure qui m'a été adressée. »

.....

Vous avez reçu des assignations ou des recommandés et vous ne connaissez pas leurs implications et quels risques vous encourez ? Vous avez besoin de connaître le vocabulaire juridique pour comprendre les procédures et les obligations auxquelles votre entreprise doit faire face.

La CCI met une série d'outils simples à votre disposition que vous pouvez consulter sur

www.janticipe-mes-difficultes.fr

- La CCI fournit, en collaboration avec le Tribunal de Commerce, un **lexique** des définitions précises et accessibles de tous les termes juridiques. Il comprend aussi les expressions latines qui sont utilisées dans le langage juridique.



02 47 47 20 00

La CCI Touraine à votre écoute



- La CCI vous propose un questionnaire en ligne**
(un autodiagnostic) qui vous permet, en répondant à quelques questions simples, de savoir si votre entreprise est en bonne santé ou en danger.
- La CCI a élaboré un guide pour les entreprises en difficulté.**
Il vous permet de savoir quels sont les enjeux et les conséquences des différentes procédures.



02 47 47 20 00

La CCI Touraine à votre écoute

